

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE
SERVICE CENTRAL DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Schéma Français
d'Évaluation et de Certification
de la Sécurité des Technologies de l'Information
Profil de Protection

Rapport de certification PP/9906

Configurable Security Guard Version 3.3

Avril 1999

Ce document constitue le rapport de certification du profil de protection "Configurable Security Guard, Version 3.3".

Ce rapport de certification ainsi que le profil de protection associé sont disponibles sur le site internet du Service Central de la Sécurité des Systèmes d'Information à l'adresse suivante :

www.scssi.gouv.fr

Toute correspondance relative à ce rapport de certification doit être adressée au :

SCSSI
Centre de Certification de la Sécurité des Technologies de l'Information
18, rue du docteur Zamenhof
F-92131 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.

mèl : ssi20@calva.net

© SCSSI, France 1999.

La reproduction de tout ou partie de ce document, sans altérations ni coupures, est autorisée.

Ce document est folioté de 1 à 8 et certifiçat.

Schéma Français d'Évaluation et de Certification de la Sécurité des Technologies de l'Information



CERTIFICAT PP/9906

Protection Profile Configurable Security Guard Version 3.3

Exigences d'assurance : EAL5

Délégation Générale pour l'Armement

Le 19 avril 1999,

Le chef du Service central de la sécurité
des systèmes d'information

Ce profil de protection a été évalué par un centre d'évaluation de la sécurité des TI conformément aux critères communs pour l'évaluation de la sécurité des TI version 2.0 et à la méthodologie commune pour l'évaluation de la sécurité des TI version 0.6.

Ce certificat ne s'applique qu'à la version évaluée du profil de protection selon les modalités décrites dans le rapport de certification associé. L'évaluation a été conduite en conformité avec les dispositions du Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des TI. Les conclusions du centre d'évaluation enregistrées dans le rapport technique d'évaluation sont cohérentes avec les éléments de preuve fournis.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du profil de protection par l'organisme de certification ou par toute autre organisation qui le reconnaît ou l'utilise. Ce certificat n'exprime directement ou indirectement aucune caution du profil par l'organisme de certification ou par toute autre organisation qui le reconnaît ou l'utilise.

Organisme de Certification
SCSSI
18, rue du docteur Zamenhof
F-92131 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.



Chapitre 1

Introduction

1 Ce document présente le rapport de certification du profil de protection
"Configurable Security Guard" dont la référence est PP/9906.

2 La version évaluée du profil de protection est la version 3.3 de Mars 1999.

3 L'enregistrement du profil de protection PP/9906 a été demandé par la Délégation
Générale pour l'Armement.

4 Le profil de protection a été développé par l'organisme suivant :

Délégation Générale pour l'Armement (DGA)	Bureau de Sécurité de Défense et de l'Information 26 boulevard Victor 00460 Armées
--	---

5 Le profil de protection PP/9906 est rédigé en langue anglaise.

6 Un profil de protection définit pour une catégorie de cibles d'évaluation un
ensemble d'exigences et d'objectifs de sécurité des TI indépendant de
l'implémentation. Les cibles d'évaluation ainsi définies ont pour objet de satisfaire
des besoins communs de clients en ce qui concerne la sécurité des TI.

7 Le contenu d'un profil de protection doit se conformer aux exigences décrites dans
la partie 1 des critères communs [1].

8 Un profil de protection est un document constitué de deux parties :

- le corps du document définissant pour la catégorie de cibles d'évaluation
envisagées les objectifs et les exigences de sécurité,
- une partie justificative constituée des éléments de preuve nécessaires à
l'évaluation du profil de protection. Cette partie peut être fournie
séparément si cela s'avère nécessaire.

9 Ce profil de protection, y compris sa partie justificative, est un document public.

1.1 Contexte de l'évaluation

10 L'évaluation du profil de protection a été menée conformément aux critères
communs [1] à [4] et à la méthodologie définie dans le document [5].

11 L' évaluation du profil de protection en date du mois de mars 1999 a été conduite par le centre d'évaluation du ministère de la défense (CELAR/CASSI).

1.2 Résultats

12 Le profil de protection détaillé au chapitre 2 du présent rapport satisfait aux exigences des critères d'évaluation des profils de protection définis dans la classe APE de la partie 3 des critères communs [4].

1.3 Enregistrement

13 Ce profil de protection est enregistré dans le catalogue des profils de protection évalués suite à son évaluation par le centre d'évaluation du CELAR/CASSI.

14 Un profil de protection enregistré est un document public dont une copie pourra être transmise à tout organisme qui en fera la demande auprès de l'organisme de certification.

15 Suite à modification, une nouvelle version de ce profil de protection peut être enregistrée.

16 Sur demande, il pourra être retiré du catalogue des profils de protection évalués conformément aux exigences définies dans le guide technique ECF 11 [8].

17 Ce profil de protection "Configurable Security Guard" sera mentionné dans la prochaine version du guide technique ECF 06 [9] dans le catalogue des profils de protection évalués.

1.4 Portée de la certification

18 Le certificat d'un profil de protection ne s'applique qu'à la version évaluée du profil de protection selon les modalités décrites dans le rapport de certification associé.

19 Le certificat d'un profil de protection ne constitue pas en soi une recommandation du profil de protection par l'organisme de certification ou par toute autre organisation qui le reconnaît ou l'utilise.

20 Le certificat d'un profil de protection n'exprime directement ou indirectement aucune caution du profil par l'organisme de certification ou par toute autre organisation qui le reconnaît ou l'utilise.

1.5 Fiche signalétique du profil de protection

Profil de protection	Configurable Security Guard
Statut	Certifié
CESTI	CELAR/CASSI
Version	3.3
Date de parution	Mars 1999
Diffusion du document	Document public
Demande d'enregistrement	DGA
Développeurs	DGA
Évaluation	Mars 1999
Référence d'enregistrement	PP/9906
Langue utilisée	Anglais
Exigences d'assurance	EAL5 Résistance moyenne des fonctions de sécurité

Chapitre 2

Présentation des résultats

2.1 Description de la cible d'évaluation

21 La cible d'évaluation définie dans ce profil de protection est un équipement de filtrage qui interconnecte deux réseaux dont les niveaux de sensibilité (des informations traitées) sont différents : réseau de haut niveau et réseau de bas niveau. Le réseau de haut niveau est un réseau local contrôlé, le réseau de bas niveau peut être soit un réseau local (configuration en mode local) soit un réseau étendu connecté à d'autres réseaux (éventuellement publics) dans la configuration inter-site qui permet la communication sécurisée entre cibles d'évaluation.

22 Les fonctions de filtrage proposées par la cible d'évaluation sont fondées sur le protocole TCP/IP et les protocoles applicatifs FTP, SMTP, HTTP, TELNET, SQL.

2.2 Menaces

23 Les principales menaces envisagées dans ce profil de protection sont les suivantes :

- intrusion sur le réseau de haut niveau (accès aux informations sensibles, accès à des services non autorisés),
- saturation du réseau de haut niveau à partir du réseau de bas niveau,
- connaissance de la topologie du réseau de haut niveau,
- divulgation d'informations confidentielles du réseau de haut niveau vers le réseau de bas niveau,
- accès aux informations échangées entre cibles d'évaluation, (configuration en mode inter-site),
- accès distant à la cible d'évaluation.

2.3 Exigences fonctionnelles

24 Les principales fonctionnalités de sécurité définies dans le profil de protection sont les suivantes :

- audit de sécurité (alarmes, génération des données d'audit, analyse des violations potentielles),

- contrôle d'accès (contrôle d'accès complet, par attributs, contrôle de flux, protection des transferts internes),
- identification et d'authentification,
- administration de la sécurité (comportement des fonctions de sécurité, attributs de sécurité, données de la TSF, révocation, rôles de sécurité),
- protection des fonctions (tests, confidentialité inter-TSF, détection de modification inter-TSF, détection de rejeu, séparation de domaine),
- accès à la cible d'évaluation,
- canaux sûrs inter-TSF,
- chemins sûrs.

2.4 Exigences d'assurance

25 Le niveau d'assurance exigé par ce profil de protection est le niveau EAL5. La cotation de la résistance minimum des fonctions de sécurité est le niveau de résistance moyen.

Annexe A

Références

- [1] [CC-1] Common Criteria for Information Technology Security Evaluation Part 1: Introduction and general model CCIB-98-026, version 2.0 May 1998.
- [2] [CC-2] Common Criteria for Information Technology Security Evaluation Part 2: Security Functional Requirements CCIB-98-027, version 2.0 May 1998.
- [3] [CC-2B] Common Criteria for Information Technology Security Evaluation Part 2 annexes CCIB-98-027A, version 2.0 May 1998.
- [4] [CC-3] Common Criteria for Information Technology security Evaluation Part 3: Security Assurance Requirements CCIB-98-028, version 2.0 May 1998.
- [5] [CEM] Common Methodology for Information Technology Security Evaluation CEM-99/008 version 0.6.
- [6] Profil de protection PP/9906, version 3.3, mars 1999.
- [7] Rapport Technique d'Évaluation PP/9906, document non public.
- [8] ECF11, Procédure d'enregistrement des profils de protection version 1.0 du 16 janvier 1997.
- [9] ECF 06, Catalogues, Juin 1998.

